

## Contrat de location appartement vacances

### Locateur:

Sonia Beurms,  
Spiegelhofstraat 83 – 9000 Gent.  
0472/81.61.51  
t-eenvoud@telenet.be

### Locataire:

Nom:

Adresse:

Tél:

Courriel (E-mail)

Appartement de vacances: Polderstraat 16 – 8301 Heist aan Zee (Knokke-Heist) / 1er étage.

Date d'arrivée:

Date de départ + heures:

Nombre de personnes prévues pour cette période:

Noms: 1)

2)

3)

4)

Animaux de compagnie à l'arrivée:

Le prix de la location, pour la période mentionnée ci-dessus, y compris la consommation d'eau, gaz, électricité, linge de lit (draps) et une connexion Wi-Fi :

La garantie :

Le locataire  
Lu et approuvé

Suite, voir la page suivante :

## Termes et conditions générales du contrat de location:

- \* Il n'y a aucune réduction de prix en cas de départ anticipé ou en cas d'arrivée tardive.
- \* Le locataire accepte que les marchandises sont en bon état. Lorsque des dommages ou des affaires perdues au début de la location, le locataire a l'obligation de signaler immédiatement (dans les 24 heures) au locateur.  
Si le locataire ne fait pas des commentaires au début de la location, le locateur conclut tous les dommages ou manquantes après la fin de la location, irréfutable suspect dommage ou perte causé par le locataire. L'inventaire est sur place.
- \* Au cours de la période de location, le locataire est responsable de la maison et il s'engage à l'appartement et les parties communes qui a accès à l'appartement, garder propre. Le locataire est responsable du nettoyage de l'appartement pendant son séjour. Également du mobilier et du matériel à gérer. La maison de vacances louée doit être le locataire principal et les autres locataires avec la diligence être habité, en conformité avec le reste de l'environnement. Les locataires seront comme bon père de famille de maison se sont comportés et conservera la maison pendant le séjour contre: le feu, au gel, cambriolage etc.
- \* La maison se trouve dans un quartier résidentiel calme. Nous demandons à respecter: le repos entre 22:00 et 08:00 et pas stationner devant les garages des voisins
- \* Le locataire s'engage à nettoyer l'appartement avant départ. Un montant de minimum de 50 euros sera porté en compte en cas de non nettoyage.
- \* Le locataire a libre accès à la TV, WiFi,... et tous les autres appareils ménagers. Il ne peut alors également aucune compensation monétaire ou autre si un de ces appareils serait défectueux. Il est donc aussi gentiment priés de signaler immédiatement tout défaut au locateur. Nous ferons tout notre possible restaurer le défaut dès que possible.
- \* Nous ne pouvons pas être tenus responsables : des interruptions temporaires dans l'approvisionnement de WiFi, eau, gaz ou électricité. Le locataire ne peut donc aucune compensation monétaire ou autre.
- \* Il y a un non fumeur dans le bâtiment, appartement et les parties communes.
- \* Le locataire s'engage à prévenir immédiatement le propriétaire de tout manquement et à tout dommage (rupture de matériel et/ou matériel casse ou perte) causés par lui-même ou ses compagnons de voyage (également les visiteurs). Il s'engage également à dédommager le propriétaire avant la fin de cette période de location et ceci après présentation d'une facture ou bon d'achat ou bon de remplacement.
- \* Le locataire s'engage à payer l'excédent, s'il apparaît que la garantie était insuffisante.
- \* Le dépôt (le garantie), où aucun intérêt ne le rendement, sera remboursé uniquement sur le compte bancaire du locataire, après son séjour, dans le délai de 10 jours ouvrables, s'il n'y a rien endommagé, perdu ou disparu. Ainsi que les biens loués aucune perte de valeur, et en état de propreté, sont laissés derrière.

Compte locataire: .....

- \* Pour raison de sécurité : L'appartement ne doit pas dépasser le nombre de personnes prévues. (2 personnes - max 4 personnes (inclus enfants) sur demande).  
Donner un hébergement, à des autres personnes inscrites sur le contrat, n'est pas autorisé.  
Sous-location, l'appartement n'est pas autorisé, pas même gratuitement.
- \* Animaux domestiques et les animaux en général n'est pas autorisés. Aucun animal, ni aucun chiens.(uniquement sur demande - payer des frais supplémentaires)
- \* Le propriétaire / le locateur a le droit en cas de non respect de ces règles, ou en cas de rupture du contrat par les locataires, le locataire + tous les participants de refuser directement l'accès à la maison de vacances (mettre directement d'hors l'appartement/maison), sans aucun droit de compensation ou remboursement des sommes déjà versées. Les arrhes (le garantie) seront conservées. Aussi il peut y avoir obligatoirement une rémunération supplémentaire.
- \* Le propriétaire réserve le droit d'entrer dans l'appartement/gîte à voir (ex. : les réparations techniques, dommages-intérêts qui sont susceptibles de survenir, vider les poubelles et changeant d'et linge de lit pour les longs séjours,...) le locateur respecter la vie privée des locataires, autant que possible.
- \* Aucune plainte ne sera considérée, sinon dans les 24 heures après de prise de possession de la appartement, est signalée par téléphone et est suivie d'un courrier électronique et/ou lettre recommandée. La même règle s'applique également, si pendant le séjour dans les vacances maison quelque chose de grave se produit.
- \* Locateur (de la propriété 8301 Knokke-Heist, polderstraat 16) ainsi que le propriétaire sont : Ivan Lamote - Sonia Beurms, demeurant à 9000 Gand, Spiegelhofstraat 83.

Conditions établi en deux exemplaires à (lieu) 8301 Heist aan Zee, Le (date).....

Le locateur  
Sonia Beurms.

Le locataire  
Lu et approuvé